

# FICHE D'INSCRIPTION DANSE ADULTES

Année Scolaire 2024-2025

N°

Conservatoire de Musique et de Danse Claude Debussy  
Ville de Saint-Malo

- ▶▶ 21 € de frais de dossier sont dus dès que cette fiche est signée, que l'élève suive ou non les cours ; ils sont payables à la 1<sup>ère</sup> facture (sauf si le Conservatoire ne peut accepter l'inscription faute de place) (10,50 euros pour le 2<sup>nd</sup> élève inscrit). La 1<sup>ère</sup> facture est éditée par le Conservatoire au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire 2023 – 2024.
- ▶▶ **A partir du 30 Septembre 2024, la cotisation est due dans son intégralité pour l'année scolaire** même si l'élève arrête en cours d'année (sauf avis médical, mutation, déménagement).

## ELEVE ADULTE

NOM	Prénom	Date et lieu de Naissance		Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	
Profession			N° Téléphone professionnel		
Mail sur lequel nous pouvons vous envoyer les diverses informations		N° Portable	N° Téléphone fixe.		
Adresse personnelle			Code Postal	Ville	

**AUTORISATION DROIT A L'IMAGE DE L'ELEVE**

**OUI**

**NON**

*Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des tarifs et du règlement intérieur de l'établissement (consultables sur place)*

Le \_\_\_\_\_ Signature :

**Les cours sont donnés en dehors de tout cursus de Formation**

**Je suis débutant**

Nature de la Danse	Lieu	Jour	Horaire	
Danse classique	Salle Roussel	Jeudi	19h30 – 20h30	<input type="checkbox"/>

**Je suis de niveau moyen**

Nature de la Danse	Lieu	Jour	Horaire	
Danse classique	Salle Roussel	Vendredi	9h45 – 11h15	<input type="checkbox"/>
Jazz			12h45 – 13h45	<input type="checkbox"/>

**Je suis non débutant / Niveau intermédiaire-avancé**

Nature de la Danse	Lieu	Jour	Horaire	
Danse Classique (niveau avancé)	Salle Roussel	Mardi	20h30 – 21h45	<input type="checkbox"/>
Danse Moder'n Jazz		Jeudi	12h45 – 14h	<input type="checkbox"/>
Danse contemporaine		Lundi	20h – 21h30	

<b>ATELIER Barre à Terre</b>	Salle Roussel	Mardi	19h30 – 20h30	<input type="checkbox"/>
------------------------------	---------------	-------	---------------	--------------------------

**Grille de tarifs – Délibération du Conseil Municipal :**

1. L'atelier est facturé 126 euros, quelle que soit la zone d'habitation.
2. Toute pratique supplémentaire est facturée 76 euros par atelier.
3. Dans le cadre d'un cursus, l'atelier Barre à terre est compris dans le forfait de base à 126 euros.